

NOVEMBRE
2016

Flash info

 Saint-Père
Marc en Poulet

www.ville-saint-pere.fr
facebook Mairie de Saint-Père





Inauguration

Le Maire et le Conseil Municipal sont heureux de vous convier à l'inauguration du

Centre sportif

Samedi 5 novembre à 11h
Stade Francis Poirier

Le Maire,
Jean-François RICHEUX



Le Stade FRANCIS POIRIER, un lieu de rencontre !



ENQUETE PUBLIQUE



CESSIBILITÉ DE TERRAINS La municipalité a demandé une enquête publique préalable à la cessibilité de terrains dans le cadre du projet d'aménagement de la ZAC «Coeur de Village». Le registre d'enquête est consultable à la mairie jusqu'au jeudi 17 novembre 2016 inclus.

Monsieur Gérard Besret, commissaire enquêteur, recevra en personne les observations du public, à la mairie, lundi 31 octobre de 10h à 12h, mardi 8 novembre de 15h à 17h et jeudi 17 novembre de 10h30 à 12h30.

TRAVAUX



AMÉNAGEMENTS ROUTIERS DE SÉCURITÉ La municipalité réalise, pour sécuriser les déplacements, des travaux de voirie : un carrefour et passage surélevé rue du Pays d'Aleth, un carrefour surélevé rue Vauban et un passage protégé surélevé rue Jean Monnet. Ces réalisations nécessiteront la mise en place de déviations courant novembre. Merci de votre compréhension pour les désagréments temporaires causés par les travaux.

REPAS DES AÎNÉS



DIMANCHE 27 NOVEMBRE - SALLE POLYVALENTE Un moment convivial et chaleureux ! Le repas des aînés est chaque année, l'occasion pour les participants de se rencontrer, de resserrer les liens existants et d'en tisser de nouveaux. Si vous avez plus de 65 ans, et que début novembre vous n'avez pas reçu votre invitation pour le repas des Aînés, merci de le signaler à la Mairie dans les meilleurs délais et au plus tard le jeudi 10 novembre, **02 99 58 81 06**.

SIVU «Animation à la Vie Sociale»



Courriel : enfancejeunesse.sivu@orange.fr
Tél 02 23 16 05 47 - 06 77 10 31 48 - Site internet : <http://sivu35430.fr>

CENTRE DE LOISIRS : 2 ANS ^{1/2} - 12 ANS

VACANCES DE NOËL : le centre de loisirs sera ouvert du 19 au 23 décembre, puis reprendra le mercredi 4 janvier 2017.

ANIMATION JEUNESSE / 11-17 ANS

- Mercredi 9 novembre - Saint-Père : activités libres.
- Mercredi 16 novembre - la Ville-ès-Nonais : tarot, belote...
- Mercredi 23 novembre - Saint-Père : activités libres.
- Vendredi 25 novembre : patinoire. Rdv à 19h à St-Père.

SÉJOUR SKI (activités ski ou snow) à Candanchu en Espagne du 15 au 25 février 2017. Information au bureau du SIVU.

1.2.3.FORT

ASTI EVEN : L'association 1.2.3.Fort vous propose deux représentations d'Asti Even, à la salle polyvalente : samedi 17 décembre à 20h30 et dimanche 18 décembre à 16h. Réservez dès à présent vos places (15 €). Réservation et renseignement au **06 77 06 99 90**, courriel : fortstpere@gmail.com



SOYEZ VIGILANTS

DÉMARCHAGE À DOMICILE. Des entreprises réelles ou supposées, font du porte-à-porte dans la commune et se disent « mandatées pas la mairie ». Sachez que la municipalité ne délivre pas d'autorisation au profit d'entreprises privées et si un organisme devait se prévaloir d'une autorisation (recensement par exemple), la personne devrait pouvoir produire un document signé du Maire et attestant de son accord pour la démarche engagée.

MÉDAILLE DE LA FAMILLE



À QUI EST-ELLE ATTRIBUÉE ? Aux mères ou pères de famille, ayant élevé au moins 4 enfants français, dont l'aîné a au moins 16 ans. Distinction attribuée par dérogation aux personnes, qui au décès de leurs parents, élèvent ou ont élevé seules pendant au moins deux ans leurs frères et sœurs ; aux personnes élevant ou ayant élevé seules pendant au moins deux ans un ou plusieurs enfants de leur famille devenus orphelins ; aux veuves et veufs de guerre ayant 3 enfants, au décès de leur conjoint ; à toute personne ayant rendu des services exceptionnels dans le domaine de la famille.

Dossier à retirer à la mairie et à retourner complété avant le vendredi 18 novembre 2016.

JE DÉCLARE MES RUCHES

JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE. Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue. Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation. Les avantages pour les apiculteurs sont nombreux : connaître l'évolution du cheptel apicole ; améliorer la santé des abeilles ; mobiliser des aides européennes pour la filière apicole.

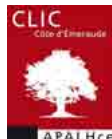
Une procédure simplifiée de déclaration en ligne sur le site : mesdemarches.agriculture.gouv.fr.

TIMBRE ÉLECTRONIQUE



POUR VOS PASSEPORTS optez pour le timbre fiscal électronique. Quelques « clics » sur timbres.impots.gouv.fr suffisent et vous recevez votre timbre par courriel ou par SMS. Le timbre fiscal électronique est non nominatif, il s'achète en ligne 7 jours sur 7, il est remboursable durant 1 an. Les passeports biométriques sont conçus à partir de stations biométriques à Saint-Malo (hôtel de ville), et dans les mairies annexes de Paramé et de Saint-Servan ainsi qu'à l'antenne administrative de Bougainville.

CLIC CÔTE D'ÉMERAUDE



CAFÉ DES AIDANTS : Temps d'échange de 15h à 16h30 à Dinard (Le Beauséjour - 2 rue de Saint-Lunaire). Mardi 15 novembre. Thématique : « Adopter les bons gestes pour améliorer son accompagnement ».

PERMANENCES : Châteauneuf d'Ille-et-Vilaine, jeudis 3 et 17 novembre. Prise de rendez-vous au **02 99 16 88 76**.

DÉCHETS - NOVEMBRE

BACS JAUNES (le recyclable) :

Exceptionnellement mercredi 9 novembre et vendredi 25 novembre

ORDURES MÉNAGÈRES : tous les jeudis, ramassage tôt le matin, sortir les bacs la veille au soir.



CÉLÉBRATIONS

MESSES à Saint-Père :

Dimanches 6 et 20 novembre à 10h30.



MOT DU JARDINIER



« Quand en novembre la pluie noie la terre, ce sera du bien pour tout l'hiver. »

À VOS AGENDAS



VENDREDI 11 NOVEMBRE (le midi) : repas de l'Union Nationale des Combattants à la salle polyvalente.

LUNDI 14 NOVEMBRE (après midi - salle polyvalente) : concours de belote organisé par le Club du Clos Poulet.

SAMEDI 19 NOVEMBRE : repas et soirée dansante organisés par la Fanfare Saint-Michel à la salle polyvalente.



LISTES ÉLECTORALES



INSCRIPTION INDISPENSABLE POUR VOTER,

jusqu'au 31 décembre 2016 inclus, pour tous les Français majeurs non-inscrits sur la liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence ; de plus les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune doivent indiquer leur nouvelle adresse. Documents à présenter : pièce d'identité, justificatif de domicile récent. **Élections en 2017** : Présidentielle, dimanches 23 avril et 7 mai 2017 ; législatives dimanches 11 et 18 juin 2017.

COMPOSTER AVEC S.M.A.



COMPOSTEZ VOS DÉCHETS ! Saint-Malo

Agglomération vous encourage à composter en vous remboursant jusqu'à 20€ sur l'achat de votre composteur individuel. Toute l'info sur : www.stmalo-agglomeration.fr ou contactez le **0800.801.061**

BOIS de CHAUFFAGE



VENTE DE BOIS AU FORT DE SAINT-PÈRE

La corde (3 stères) 150 euros pour les habitants de Saint-Père, livraison possible avec forfait de 30 euros. 170 euros pour les habitants hors commune, pas de livraison possible. S'adresser directement au fort de Saint-Père aux heures d'ouverture ou par téléphone au **06 16 30 74 75**.



PERMANENCES DES ÉLUS

Jean-François RICHEUX : tous les jours sur rendez-vous.

Thierry NUSS - 1^{er} adjoint en charge des finances, budget, personnel, affaires scolaires, enfance-jeunesse, associations : samedis 19 et 26 novembre de 11h à 12h.

Elisabeth LE PAPE - 2^e adjointe en charge de l'urbanisme, personnes âgées, CCAS, protocole, animation, jumelage : sur rendez-vous.

Loïc CAVOLEAU - 3^e adjoint en charge des travaux des grands projets d'aménagement, véhicules, bâtiments, accessibilité, sécurité, défense nationale : sur rendez-vous.

Chantal BESLY - 4^e adjointe en charge de l'environnement, des espaces verts, communication et affaires funéraires : sur rendez-vous.

Jean-Luc LECOULANT - 5^e adjoint en charge des travaux en régie, assainissement et eaux pluviales, voirie, affaires agricoles, étangs et forêts : sur rendez-vous.

Feuille d'information mensuelle - complément au bulletin municipal

Éditée par la commune de Saint-Père Marc en Poulet, Mairie, 6 rue Jean Monnet 35430 Saint-Père Marc en Poulet

Tél. 02 99 58 81 06

contact@ville-saint-pere.fr

www.ville-saint-pere.fr

Directeur de la publication : Jean-François Richeux - Chef d'édition : Chantal Besly - Responsable de rédaction : Yves Bernard - Conception et réalisation : Christèle Hervé
Comité de Rédaction : Anne-Françoise Gautier, Elisabeth Le Pape, Claudie Videment, Thierry Nuss, Guy Richeux, Nicole Kérisit.